

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Laurier, tenue en virtuel sur Teams, le mardi 12 avril 2022 à 19 :00.

Sont présents :

Parents : Josée Charette, Ann Gaboriault, Larisa Golovina, Laurence Delafosse, Suzanne Palko, David Quirion

Enseignantes et personnel école: Maude Chevanelle-Beaudoin, Marie-Josée Payette, Annick Paul-Hus

Membres de la direction : Isabelle Périard, Éthel Chacon

Responsable du service de garde :

Membres de la communauté : Anne-Sophie Jourdan de la Maison d'Aurore et Jonathan Villemus de la Relance des Loisirs tout 9.

Représentants du CSSDM : Nada Al-Kana (directrice du Service des Ressources Matérielles), Anne-Marie Boucher (coordonnatrice SRM), Marie-Ève Picotin (chargée de projets)

Attachée de presse du bureau de Mme Ruba Ghazal : Justine Laporta

Sont absent (s): Fadhila Rezquillah (SDG), Sophie Bélanger (parent), Valérie Ouellet (enseignante)

1. Mot de bienvenue

1.1 De la directrice : bonsoir et merci d'être présent à cette réunion du CÉ. Nous constatons la nouvelle vague de la COVID 19 à l'école et enregistrons plusieurs absences d'élèves. Le personnel de l'école reste motivé dans ces conditions difficiles.

Nous accueillons ce soir les représentants du CSSDM qui nous parleront des modifications apportées au projet de travaux et des délais de sa mise en oeuvre.

1.2 Du président du CÉ : bonsoir à tous et joyeuse fin de semaine de Pâques. Il ne reste que deux rencontres du CÉ avant le grand déménagement.

2. Vérification du quorum : 19 h 04

3. Adoption de l'ordre du jour : ajout de point 18.4 Lecturothon. Proposé par Suzanne Palko et secondé par Ann Gaboriault

4. Adoption du PV de la séance ordinaire du 8 mars 2022 : proposé par Larisa Golovina et secondé par Laurence Delafosse

5. Adoption du PV de la séance extraordinaire du 14 mars 2022 : proposé par Anne-Sophie Jourdan et secondé par Josée Charette

6. Grille-matière et calendrier scolaire 2022-2023 : Proposé par Larisa Golovina et secondé par Maude Chevanelle-Beaudoin

6.1 Grille-matière

1. Augmentation du temps alloué à l'enseignement d'anglais - cette question a déjà été à l'étude il y a 3 ans et n'a pas été retenue car l'enseignement intensif d'une langue étrangère est réservé aux écoles *point de service* du CSSDM
2. Séparation d'une année scolaire en deux pour la maternelle entre l'activité physique et la musique permet d'introduire l'enseignement de la musique chez les tous petits.
3. Les enseignants du 3e cycle sont en réflexion et recherche des solutions afin de réorganiser le cours d'art dramatique :
 - Les 30 minutes d'enseignement d'art dramatique sont pris sur le temps des enseignants qui sont déjà surchargés dans leurs tâches
 - Le cours devrait être donné par des professionnels en art, mais dû au manque de ressources l'école n'a pas la possibilité d'en engager
 - L'école ne dispose pas de local adapté pour ce cours
 - Si un nouvel enseignant est embauché, il doit être formé par l'équipe existante d'où l'ajout de tâches supplémentaires

Certaines pistes de solutions sont envisageables :

- Trouver un spécialiste (étudiant en arts) pour le retour à Laurier en 2024
- Enseigner l'art dramatique en anglais
- Apporter des changements à la grille-matière

6.2 Calendrier 2022-2023

1. Une journée pédagogique a été ajoutée en début de l'année afin de préparer la délocalisation
 - La rentrée des élèves aura lieu le 29 août 2022
 - La disponibilité du SDG de proximité et le transport seront confirmés par le CSSDM à la suite de l'étude du sondage mené par l'école

7. Suivi de la rencontre du Conseil d'administration du CSSDM du 23 mars 2022 et suivi du bureau de Mme Ghazal concernant la délocalisation.

Le 23 mars dernier, David Quirion a rencontré le CSSDM afin de manifester l'insatisfaction du CÉ et des parents de l'école en lien avec la présentation du CSSDM qui manquait de propositions concrètes (proposition de bâtiments pour accueillir le SDG de proximité, consultation avec la ville afin d'organiser les autobus autour de l'école). Le CSSDM démontre l'ouverture et proposent de leur faire parvenir nos propositions.

Mme Ruba Ghazal s'engage à faire parvenir la question écrite directement au cabinet du gouvernement concernant la réforme de la Loi 40. En utilisant le dossier de délocalisation de l'école Laurier, Mme Ghazal souhaite adresser la façon dont l'école a été consultée par le CSSDM tout au long de l'étude du projet.

8. Présentation sur les échéanciers et le fonctionnement des appels d'offres concernant la délocalisation.
 1. Le SRM (Service des ressources matérielles du CSSDM) qui est en charge du projet de l'école Laurier s'engage à mettre en place tous les moyens nécessaires afin d'optimiser le processus de délocalisation (ex. La même équipe est employée en réhabilitation du bâtiment et en déménagement).
 2. Ajouts aux travaux annoncés auparavant :

- Réaménagement de la bibliothèque
 - Réfection des toilettes aux étages
 - Remplacement des casiers au 1^{er} étage
 - Peinture intérieur complète du bâtiment
 - Installation du système d'intercom
3. Concernant la question du CÉ sur l'appel d'offre pour les entrepreneurs repoussés au mois d'août 2022, le SRM indique que le processus de planification des travaux/demande de permis auprès de la ville exige le dépôt de documents à 100% avant que l'appel d'offre puisse être lancé. Toutefois, le bâtiment sera préparé (des travaux à l'intérieur) par les entrepreneurs homologués qui nécessitent pas d'appel d'offre avant le début du chantier prévu en novembre 2022.
4. Questions :
- Si le devis est plus élevé à la suite de l'appel d'offre, le SRM envisage-t-il les coupures dans le budget? - Rien n'est impossible, mais le SRM estime que le lancement de l'appel d'offre au mois d'août, ainsi qu'un bon délais pour recevoir des devis favorisent grandement le respect du budget alloué.
 - La fin des travaux sur le site de Lajeunesse - Le CSSDM est confiant dans l'échéancier prévu et prévoit commencer les visites de l'école au mois de mai prochain.
 - Y a-t-il eu des discussions avec la ville concernant la dérogation pour le changement des fenêtres? - Non, le processus étant considéré trop long.

9. Point et questions du public

Le CSSDM pourrait-il inviter un gestionnaire de changement à la prochaine rencontre du CÉ pour gérer le "côté humain"? - La directrice de l'école est bien entourée des membres du CSSDM pour accompagner les parents et l'équipe école. Le CSSDM tient à souligner qu'ils veulent que le projet aboutisse et réussisse, ainsi qu'ils ont les enfants Laurier à coeur dans ce processus.

10. Mot des membres de la communauté

10.1 RDLT9 : M. Desjardins (directeur du service de l'organisation scolaire du CSSDM) a rencontré M. Villemus (directeur adjoint de la RDLT9) dans le cadre de la consultation en lien avec la délocalisation de l'école Laurier. Cette rencontre est considérée nécessaire mais tardive par rapport à l'avancement du projet.

Le 13 avril prochain est tenue l'Assemblée générale annuelle. La présence des parents membres est très important en vue du vote pour les postes à pourvoir.

Le nouveau logo et les sorties du camp de jour seront dévoilés pour le début des inscriptions : les 25 et 26 avril pré-inscriptions (priorité le Plateau), le 27 avril inscriptions pour tous. Une nouvelle limite de semaines d'inscription par enfant est ramenée à 5 semaines à la suite du nombre important d'annulations l'été dernier. Toutefois, les parents pourront réserver 3 semaines supplémentaires sur la liste d'attente au besoin. On offrira seulement 1 groupe de répit cette saison pour les 9 ans. La RDLT9 planifie accueillir 200 enfants environ.

10.2 La Maison d'Aurore : Les capsules éducatives sont en pré-montage et seront diffusées avant la fin de l'année scolaire.

La 2e édition du Journal Magique se fait en sous-groupes. Cela permet aux enfants d'assumer les fonctions de journaliste et de rédacteur en même temps.

Une sortie à la bibliothèque lors de laquelle un livre sera offert aux enfants est organisée afin de souligner la Journée du livre.

La récente soirée de Pot-Luck en présence des familles allophones a permis de détecter le manque d'information reçue par ces familles en lien avec la délocalisation de l'école Laurier - proposition au CSSDM de traduire les communications sur le projet, ainsi que diffuser les informations en deux langues sur la page de l'OPP.

11. Mot de la représentante du SDG : pas de point spécifique

12. Mot des enseignantes : point sur les changements à apporter à la grille-matière du 3e cycle est reporté au mois d'octobre 2022.

13. Mot de la représentante au comité de parents

La nouvelle directrice générale du CSSDM Mme Isabelle Gélinas a assisté à la dernière rencontre du 22 mars. La gestion du dossier de délocalisation de l'école a été portée à son attention : le manque de transparence, le manque de collaboration avec les acteurs de la communauté dans le but d'optimiser le processus dans l'intérêt des enfants). Mme Gélinas a promis que la direction adjointe étudiera le dossier afin d'améliorer la coopération des parties concernées.

Le CA étant toujours sous tutelle ministérielle en absence de parents candidats, le CP recommence le processus de nomination des parents.

14. Suivi sur le transfert de fonds/budget

Le transfert de la somme de 22 247.95\$ a pu être approuvée par le CÉ à la suite des explications fournies par l'analyste du CSSDM. Proposé par Suzanne Palko et secondé par Ann Gaboriault.

15. Suivi photos scolaires 2022-2023

Après l'étude des offres de services proposées au CÉ et des commentaires sur la qualité du travail, la photographe Vivian Doan a été retenue pour l'année scolaire prochaine. Proposé par Larisa Golovina et secondé par Maude Chevanelle-Beaudoin.

16. Présentation des résultats du sondage et élaboration d'un second avis concernant la délocalisation

Le CÉ n'a malheureusement pas pu ajouter de nouvelles options de scénario possible au sondage parce que le CSSDM ne peut proposer des options que la direction générale n'a pas évaluée la possibilité de. D'où l'ajout de la section "Commentaires" dans laquelle 41% des parents ont pu exprimer leur avis. Tous ces commentaires ont été acheminés à M. Desjardins.

Proposition d'inviter un représentant du CSSDM à la prochaine rencontre du CÉ afin de présenter l'analyse du sondage et leur décision par rapport au scénario retenu.

17. Projets OPP retenus jusqu'à la fin de l'année scolaire:

1. Lecturothon
2. Les boîtes du savoir (se précise)
3. Bac potagers : les semis seront commencés (fleurs grimpantes)
4. Une journée de petites attentions pour souligner le travail des éducateurs du SDG - le 9 mai
5. Fête de fin d'année - le 13 juin (Samajam a été approché)
6. Cocktail des finissants - le 22 juin

18. Varia

18.1 Mise à jour de l'agenda des élèves/consignes aux parents - proposition d'augmenter la visibilité de l'intimidation. Reporté au prochain CÉ

18.2 Site Web de l'école continue à être mis à jour (vérification des liens externes)

18.3 Écrans interactifs - tous les anciens écrans première génération seront remplacés et installés pour le retour à Laurier

18.4 Lecturothon sera lancé avec un envoi d'information aux parents le 13 avril. Les fonds amassés serviront à financer la Fête de fin d'année, la Fête de la rentrée et la fête des finissants.

19. Prochaine rencontre du CÉ aura lieu le mardi 3 mai à 19 h sur Teams